

LE MAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N. B., 11 FEVRIER, 1932.

DIX-NEUVIEME ANNEE No. 6

Petites Nouvelles
D'un Peu Partout

LE PRINCE DE GALLES
OUVRIRA LA CONFERENCE

Ottawa, 9. — On apprend le bon espoir que Son Altesse Royale le prince de Galles ouvrira officiellement la conférence économique impériale qui doit se tenir en cette ville le 18 juillet prochain. On se voit depuis quelques temps que le prince de Galles caressait l'espoir de venir pour une quatrième fois au Canada dans le but de visiter son ranch "E.P.", dans le sud de l'Alberta. Or, on dit maintenant que Son Altesse Royale profitera de son voyage pour inaugurer la conférence impériale qui doit se tenir dans la capitale, l'été prochain.

L'EGLISE DU MEXIQUE
ACCEPTÉ LA LIMITATION DES PRETRES

Mexico, 9. — Son Excellence Mgr Diaz, archevêque de Mexico, a formellement annoncé que l'Eglise du Mexique se conformait à des instructions émanées par Sa Sainteté Pie XI, observant les nouvelles lois religieuses du district fédéral de Mexico. Ces lois limitent le nombre des prêtres à un par 5000 de population, ce qui laisse au district 25 prêtres.

LES HOSTILITES
SONT REPRISSES

Shanghai, 9. — Les hostilités ont repris aujourd'hui sur deux fronts, entre les Japonais et les Chinois, pour la possession de Shanghai. Les efforts nouveaux entrepris par les diplomates étrangers pour amener la paix ont échoué comme les précédents.

On se bat avec acharnement dans le district de Chapei et aux forts de Woo-Sung.

CONDAMNÉ A 5 ANS

Moncton, N. B., 9. — Paul Pélouquin, de Montréal, a été condamné à cinq ans de pénitencier à Dorchester pour avoir volé des habits d'une maison de pension. Pélouquin, après avoir commis le vol, s'était rendu à Halifax où il fut mis en état d'arrestation. Ramené à Moncton le 30 janvier, par le constable Randall il subit son procès devant le magistrat de police Mitton. Il plaida coupable. Pélouquin a une longue carrière de méfaits et a été condamné à la prison à plusieurs reprises.

OU COUVRENT

Shédiac, N. B., 9. — Mlle Juliette Bourque est partie pour la maison des Révérends Soeurs de Notre-Dame du Sacre-Coeur à St-Joseph de Beauséjour où elle doit prendre l'habit religieux. A la veille de son départ, ses amies se sont réunies chez elle et lui ont présenté un joli cadeau avec une adresse qui a été lue par Mlle Anita Lemaigner.

M. WATSON SELLAR
ASSISTANT SOUS-MINISTRE

Ottawa, 8. — Le nouveau contrôleur financier du Canada, sera M. Watson Sellar, assistant sous-ministre des finances. Cette nomination est annoncée officiellement. La position est créée en vertu d'une loi passée à la dernière session législative.

M. MEIGHEN MINISTRE

Ottawa, 5. — L'hon. Arthur Meighen est entré dans le cabinet Bennett comme ministre sans portefeuille. L'hon. E. N. Rhodes est ministre des Finances et l'hon. Alfred Durand a fait l'interim des Pêcheries en attendant la nomination d'un successeur de M. Rhodes à la tête de ce département. L'hon. W. A. Gordon est devenu ministre du Travail et dirigera aussi les départements de l'Immigration et des Mines. Le sénateur Robertson, ministre du Travail, a démissionné pour raisons de santé.

M. Meighen, Dennis, Ballantyne et McDonald ont été faits sénateurs. Ces nominations ont été annoncées officiellement par M. Bennett cet après-midi.

M. MEIGHEN SERAIT
CHARGE D'UNE ENQUETE

Ottawa, 9. — S'il faut en croire une déclaration faite, aux Communes par le premier ministre, M. Bennett, M. Arthur Meighen est entré au Sénat comme exécutif des hautes œuvres du gouvernement. C'est lui qui serait chargé de faire sauter les sénateurs compromis dans l'affaire de Beauséjour.

L'HON. F. RINFRET
CANDIDAT A LA MAIRIE

Montréal, 8. — M. Fernand Rinfret, journaliste, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet King et député fédéral de St-Jacques de Montréal, a annoncé officiellement sa candidature à la mairie de Montréal. Le magistrat Monet qui, dès le 5 janvier dernier, avait annoncé sa candidature à la mairie, a moins de circonstances inattendues, a déclaré qu'il n'est plus candidat.

ON SAISIT SON ROUET

Ahmedabad, Inde, 8. — Le gouvernement a fait saisir, pour non paiement de taxes, un rouet, une horloge, une machine à écrire, deux ordinateurs et dix dollars en espèces appartenant au chef nationaliste Gandhi.

BERTSON VA MIEUX

Ottawa, 9. — Le sénateur G. D. Robertson, ex-ministre du travail, est revenu hier soir après un voyage de trois semaines qu'il fit pour sa santé aux Antilles. Son état est des plus satisfaisants et il a déclaré qu'il allait prendre part aux débats du Sénat dans la mesure du possible.

REMERCIEMENTS

La famille Donat R. Daigle désire remercier les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie de toutes façons, à l'occasion de leur grand deuil. A tous, un sincère merci.

Nouvelles Sportives d'ici et d'ailleurs

MONCTON "Maple Leaf"
de EDMUNDSTON: 7-2

Si le club de Hockey d'Edmundston a eu l'honneur de compter le premier point de la soirée, jeudi dernier, le résultat final de la partie contre le "Maple Leaf" d'Edmundston ne fut pas aussi favorable.

Les joueurs de Moncton possèdent beaucoup d'expérience et d'endurance, ce qui leur procura une victoire facile. "Coble" Leblanc, "Snop" Dickey furent les étoiles du club victorieux, ce dernier comptant trois points. Nos joueurs ont fait une belle résistance, quoique inférieurs à leurs adversaires. Georges Fournier compta le premier point de la partie sur une belle passe de Gagné.

Dans la 3e période le Maple Leaf se laissa à l'attaque et compta trois points de suite, tandis que Lévesque enrégimenta le deuxième point pour Edmundston, sur une montée individuelle. Le score final fut de 7 à 2.

L'alignement des joueurs était comme suit :

MAPLE LEAF: — Lutes, buts; Wilson, Cople, Leblanc, défenses; R. Dickie, Snop Dickey, ailes droites; Grant, Bastarache, ailes gauches; Gaudet, Babik, centres.

EDMUNDSTON: — Doc, Hébert, buts; Miller, Fred Fournier, Albert Hébert, défenses; Hodgson, Geo. Fournier, Mac, Fournier, David, ailiers; Fullerton, Gagné, Lévesque, centres.

PREMIERE DEFAITE
DE FRASER PAPER

Le club Fraser Pulp, de la ligne locale, a fait subir une défaite au club Fraser Paper, lundi soir, en présence d'une foule d'enthousiastes venus pour applaudir leur club favori. C'est la première défaite du Fraser Paper depuis le début de la saison.

Le club des Fourmières (ils sont quatre frères sur l'équipe) a joué un jeu superbe d'ensemble, magistralement soutenu par le gardien des buts Pérouse, qui s'est montré dans cette occasion d'une manière plus de talents que lorsqu'il tenta de diriger les Verts et Blancs du club local. Gérard Fournier a été l'étoile des vainqueurs de lundi soir. Il compta à lui seul trois points.

La partie fut la plus rapide dans les parties de ligne depuis le commencement de la saison. Les avants du Fraser Paper n'ont pas été aussi efficaces que d'habitude. Le score final fut 5 à 3 pour Fraser Pulp. Ses derniers remportèrent la victoire, lundi prochain, sur le Ch. de Colomb la joueront les parties de détail pour la coupe.

La position des clubs, dans la ligne, est maintenant comme suit :

Clubs	Points
Fraser	6 5 1
Fraser Pulp	5 2 3
Ch. de Colomb	1 1 1

Il ne faudra pas manquer la prochaine partie, lundi prochain. Fraser Pulp tentera l'impossible pour gagner, afin de détailler pour le championnat.

DEUX HIGH SCHOOLS
SE RENCONTRENT

L'excellente façon dont Jean Bell manie le ballon donna aux six représentants du high school de St-Léonard une victoire par 2 à 1, sur celle du high school de Grand-Sault, vendredi soir, sur le glacis de Beauséjour.

Bell compta à lui seul, mais son point fut égalé par Gordon Doucet, l'étoile de Grand-Sault, à la deuxième manche; il fallut une supplémentation, au cours de laquelle Bell eut encore de nouveau et ce fut le point décisif.

Voici l'alignement présenté de part et d'autre :

ST-LEONARD: — F. Dubé, buts; R. Lapointe, E. Desjardins, défenses; Bell centre; A. Rivard, O. Martin, J. Macerolle, et R. Lapointe, ailiers.

GRAND-SAUT: — A. Deschênes, buts; McLeod, G. Doucet, défenses; Fournier, centre; A. Merril, C. Beutelen, A. Beutelen et E. Thériault, ailiers.

LES QUILLES

Edmundston. — Les joueurs de quilles qui forment l'équipe "Casino" a défaut celle des "Gamblers", vendredi soir dernier par une marge de 35 quilles.

Voici le sommaire de la soirée :

Clubs	Total
Fred Boucher	106, 93, 107 — 306
Lionel Lafoie	85, 95, 89 — 269
Paul Martin	85, 82, 82 — 249
Paul Bélanger	74, 79, 82 — 235
Geo. Lapointe	86, 81, 74 — 241

LES GAMBRIERS

Lor. Boucher, 96, 76, 108 — 282
Geo. Pelletier, 89, 77, 95 — 271
Geo. Martin, 85, 79, 99 — 263
Fred Fournier, 89, 73, 89 — 251
Léo Fournier, 82, 83, 89 — 254

Total 461 300 470 — 1311

Van Buren. — Dans une rencontre d'endurance qui dura plusieurs heures, Harold Gensler a remporté le duel de 45 parties consécutives, sur Donat Beaulieu, vendredi soir, sur les ailes de quilles de Van Buren. A la fin de la partie, le résultat était le suivant: Gensler, 1339; Beaulieu, 1300.

L'équipe de quilles de Van Buren a défaut celle de "Beauséjour" vendredi soir, sur les ailes de Van Buren, par une marge de 37 points. Laurent Goubois, l'as des Van Buren, fut le plus haut compteur de la soirée, avec une moyenne de 103.

FRASER PULP
BATTU A CLAIR

L'équipe Fraser Pulp a subi une défaite décevante après-midi à Clair par un score de 5 à 0. L'équipe de Clair compta de bons joueurs, mais, pour la circonstance elle était renforcée par le système de "Coble" Leblanc fameux joueur du Maple Leaf de Moncton.

LE RETOUR A LA TERRE POUR REGLER LE CHOMAGE

C'est l'opinion qu'émet M. Bourgeois, député de Trois-Rivières, en proposant l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône. — M. J. H. Stitt, député de Selkirk, seconde.

L'Hon. M. King prononce un discours de près de trois heures. — Le premier ministre fait des déclarations. — Quelques incidents.

M. MEIGHEN AU SENAT

Ottawa. — La séance du parlement canadien a débuté lundi, par quelques incidents à propos de la motion tendant à nommer un comité pour étudier les accusations de M. Gordon contre le premier ministre Bennett, au sujet d'un voyage de notes de M. Hérédie en Angleterre, aux frais de l'Etat. L'hon. M. Durand a dit répondre au député J. S. Woodsworth qui voulait savoir pourquoi les deux navires de la marine canadienne étaient allés faire un voyage à San Salvador, que ces vaisseaux, M. Bennett, a annoncé une réduction de 10% dans les traitements des sénateurs, des ministres, des députés et de tous les employés civils.

Dans sa réponse le premier ministre, M. Bennett, a annoncé une réduction de 10% dans les traitements des sénateurs, des ministres, des députés et de tous les employés civils.

La séance a été consacrée au débat sur l'adresse du trône. La motion a été proposée par M. Bourgeois nouveau député de Trois-Rivières, appuyée par le député Stitt, de Selkirk.

Le propos émet l'opinion que la solution du grave problème du chômage consiste principalement dans le retour à la terre. "Justement, dit-il, je note pays est encore principalement agricole et ce qui est par des encouragements aux cultivateurs qui faut commencer notre relèvement économique."

M. Bourgeois et M. Stitt ont été très confiants dans le résultat de la conférence impériale qui se tiendra à Ottawa au cours de 1932. Tous deux rendent hommage au premier ministre pour l'intérêt qu'il a manifesté pour le Canada, à la dernière conférence de Londres.

M. Stitt est favorable à l'idée que

LA SESSION PROVINCIALE LE 25 FEVRIER

L'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par G. H. I. Cockburn. — Le Dr. W. H. Coffyn, second.

DELEGATIONS

La session de la Législature provinciale au Nouveau-Brunswick s'ouvrira jeudi le 25 février prochain. Le premier ministre l'hon. C. D. Richards, a annoncé ces jours derniers les noms du proposant et du second de l'adresse en réponse au discours du trône. Ce seront M. G. H. I. Cockburn, de St-Stephen, député de Charlotte, et le Dr. W. H. Coffyn, de Bathurst, le nouveau député de Otonabee.

Cette réduction deviendra effective à partir du 1er avril qui est le commencement de l'année fiscale pour le gouvernement. On estime que cette réduction apportera une économie de près de \$8,000,000 pour le trésor fédéral. Le salaire des juges n'est pas affecté.

Les 245 députés et les 96 sénateurs recevront donc à l'avenir un salaire de \$3,000 au lieu de \$4,000. Pour les ministres, cette même réduction sera de \$10,000 au lieu de \$12,000. Les employés civils recevront moins de \$1000 ne seront pas affectés par cette réduction.

UN ENFANT ROULE SOUS LES PIEDS DES CHEVAUX

A GRAND SAULT

Grand-Sault, 8. (D.N.C.) — Un bambin de six ans, a été victime d'un accident de la rue qui aurait pu avoir de très funestes conséquences, et qui causa une vive anxiété aux parents et à ceux qui en furent les témoins, les six jours derniers.

Guy, enfant de M. Edmond Rioux de cette ville, alors qu'il s'amusa dans la rue, roula soudain au milieu du chemin au moment où une voiture, attelée de deux chevaux conduits par M. Elzéar Guimond, charretier, arrivait sur les lieux. L'enfant fut projeté sous les pieds des chevaux, et l'on considéra presque comme un miracle que ses blessures ne soient pas très graves. On nous dit que la petite victime est hors de danger.

Une Jeune Gardemalade de Baker-B.

Meurt à Montréal

FUNERAIRES A BAKER-BROOK

Port-Kent, — Mlle Marie Michaud, garde-malade graduée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, et infirmière en chef depuis quelques années, est décédée à l'hôpital N-Dame de Montréal, le 27 janvier, après un mois de maladie.

Elle était la fille de M. Docteur Michaud de Baker-Brook.

Mme Loveno Michaud, et Mme Anita Michaud, sœurs de la défunte, accompagnèrent la dépouille mortelle qui fut transportée à Baker-Brook où les funérailles avaient lieu lundi, le 30 janvier.

C.-D. RICHARDS SUIT L'EXEMPLE DE R.-B. BENNETT

REDUCTION DE SALAIRES POUR
LES MINISTRES ET EMPLOYES
CIVILS AU N.-B.

Suivant l'exemple du premier ministre du Canada, l'hon. M. Richards premier ministre du Nouveau-Brunswick, vient d'annoncer que le gouvernement, par un ordre-en-conseil, a décidé de réduire de 2% à 10 pour cent les salaires des employés des différents départements provinciaux, à partir du 1er mars prochain.

Cette réduction affecte aussi les membres et les employés de la Commission Hydro-électrique, etc. Les salaires de \$3500 et plus seront réduits de 10%; ceux de \$2000 à \$3500, seront diminués de 5%; au-dessous de \$2,000, une baisse de 2 1/2%.

Le salaire des députés est fixé par la législature, a déclaré le premier ministre, mais tous les membres du gouvernement acceptent de bon gré cette réduction de 10%.

Cette mesure a été prise en vue de conditions extraordinaires des finances de la province, et pour jusqu'à la fin de l'année fiscale seulement.

REMERCIEMENTS

M. et Mme William Dumont désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui ont fait preuve d'estime envers leur fille Carmen, à l'occasion de son départ pour le couvent, particulièrement les Dames, les Enfants de Marie dont les dévoués officiers ont été organisés pour la réunion intime en son honneur.

LES SALAIRES DES DEPUTES SONT REDUITS

Les sénateurs, les députés et les employés civils verront leur salaire réduit de 10%.

UNE ECONOMIE DE PRES
DE \$8,000,000.

L'hon. M. Bennett, premier ministre du Canada, a annoncé à la Chambre des Communes que les salaires des sénateurs, des ministres, des députés et des employés civils subiraient une réduction de 10 pour cent.

Cette réduction deviendra effective à partir du 1er avril qui est le commencement de l'année fiscale pour le gouvernement. On estime que cette réduction apportera une économie de près de \$8,000,000 pour le trésor fédéral. Le salaire des juges n'est pas affecté.

Les 245 députés et les 96 sénateurs recevront donc à l'avenir un salaire de \$3,000 au lieu de \$4,000. Pour les ministres, cette même réduction sera de \$10,000 au lieu de \$12,000. Les employés civils recevront moins de \$1000 ne seront pas affectés par cette réduction.

Funérailles de Mme Cajétan Sirois à Madawaska, Me

DE NOMBREUX PARENTS DANS
LE DEUIL.

Les funérailles de Madame Cajétan Sirois (née Léda Rossignol) dont nous avons raconté la mort, samedi dernier, ont eu lieu mercredi dernier dans l'église de St-Thomas d'Aguin de Madawaska, Maine.

Le service funéraire fut chanté par son fils, l'abbé Régis Sirois, vicaire à Boston, Mass., assisté de deux religieux des Pères Maristes de Van Buren, comme diacre et sous-diacre. M. le curé Ouellet, et cinq autres membres du clergé assistèrent au chœur, et une grande foule de parents et amis remplissait la nef.

Outre son époux et l'abbé Régis Sirois, la défunte laisse dans un grand deuil, cinq autres fils et deux filles: MM. Charles, Arthur et Louis, de Madawaska, Denis et Paul de Beauséjour, Mme Jos. Ouellet (Abe), autrui d'Edmundston, et le vicaire de St-Hilaire, et Mme Denis Guérette (Jane).

Elle était la sœur de MM. Jos. Rossignol, d'Edmundston, Ferdinand Rossignol, de Ste-Agathe, Me. Abel et Tom Rossignol, de St-Hilaire, Bap. Lévesque, de Red Lake Fall, Minnesota; de Mesdames Fidèle Michaud, de St-Jacques, et Joseph Ouellet de Old Town, Maine.

On nous apprend qu'elle était très sympathique à la famille en deuil.

Ces Deux Epoux Meurent à Douze Jours d'Intervalle

APRES 60 ANS DE MARIAGE

Après soixante ans de vie conjugale, M. Honoré Dumont de Rivière-du-Loup, et son épouse sont décédés récemment à douze jours d'intervalle. L'un et l'autre était octogénaire.

M. Dumont s'éteignit paisiblement dans le Seigneur, le 16 janvier, avec une piété vraiment édifiante; il avait atteint son 85e anniversaire de l'un et l'autre était octogénaire.

Après soixante ans de vie conjugale, M. Honoré Dumont de Rivière-du-Loup, et son épouse sont décédés récemment à douze jours d'intervalle. L'un et l'autre était octogénaire.

RECORD DANS NOS CHANTIERS

UNE BONNE JOURNEE
D'OUVRAGE

Un lecteur nous communique le rapport d'un fait digne de mention, survenu dans les chantiers, du Spang, au camp de M. François Viel.

Trois hommes, Alphonse Stiel, et Venant Caron de St-Amand, P.-Q., ont coupé et placé en piles, 300 billots, dans dix heures. Stiel et Caron faisaient le taillage, tandis que Lebel conduisait les chevaux et faisait le transport.

Notre correspondant ajoute que le conducteur, Thomas Guimond, de St-Basile, N. B., les attendait avec un excellent souper auquel nos lecteurs furent grand honneur; qui en doute-t-il?

"Il n'en trouve encore des bons hommes par chez-nous", dit-il l'heure!

L'OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE

Son Excellence le gouverneur général arrive au Parlement au son du canon. — Lecture du discours du trône. — M. M. Bennett et Meighen ensemble de nouveau. — Ce dernier servira-t-il longtemps ce lui dont il a déjà été le maître?

Courte séance vendredi. — Eloges de deux députés déçus de la dernière session. — M. King veut une Commission du Chômage. — Les accusations de M. Gordon contre M. Bennett. — Un voyage de noces aux frais de l'Etat.

PROCEDURES SPECIALES AU SENAT

Ottawa. — Jeudi dernier, dans l'après-midi la session du parlement fédéral s'est ouverte selon l'usage antique et traditionnel. Pas un rituel officiel ou même accessoire n'a été oublié. Tout s'est passé selon les règles.

Son Excellence le gouverneur général est arrivé au son du canon. Une escorte militaire, des cavaliers portant fanion, l'avaient accompagné depuis Rideau Hall.

Outre militaires, tous plus beaux que les uns, et les autres, casqués de fourrure blanche ou noire, gantés de blanc, dorés sur toutes les coutures, l'attendaient à la porte.

L'attendait aussi à la porte centrale de l'hôtel du parlement, M. Robert-Bedford Bennett, premier ministre, et M. Arthur Meighen, ancien premier ministre et sénateur depuis la veille, l'un et l'autre revêtus de l'uniforme de Windsor, l'un et l'autre portant protocolairement, se servir du "très honorable" mutuel.

Le gentilhomme hussier de la verge noire est venu après cela, avec deux courbettes, annoncer aux "membres de la Chambre des Communes" que Son Excellence les attendait dans la chambre de "l'honorable Sénat".

Les députés, tourbe démocratique, se sont empressés d'acquiescer au désir de Son Excellence. Proseusionnellement ils se sont rendus de leur Chambre à la Chambre du Sénat.

JEUNE HOMME ENVOYE AU PENITENCIER

DEUX OFFENSES

Jim Morin, un jeune homme de cette ville d'environ 25 ans, accusé d'avoir voulu pénétrer dans le magasin de la Commission des Liqueurs à Edmundston, et d'avoir forcé la porte pour pénétrer à la caisse, chez Creighton & Caldwell, la semaine dernière, a comparu devant le magistrat de police Hubert et fut trouvé coupable. Il reçut une sentence de deux ans de pénitencier à Dorchester.

L'accusé est un récidiviste sur qui pesait déjà une sentence suspendue. Lorsqu'on fit son arrestation, il avait près de lui un verre contenant de la styrène à forte dose, en solution dans l'eau.

Pour essayer de pénétrer dans le magasin de la commission, Morin se servit d'un silicium et perça 37 trous autour des serrures.

Chez Creighton & Caldwell, il fut pris sur le fait par le gardien du magasin, au moment où il tentait d'ouvrir la porte qui conduit à la caisse, au moyen d'un bout de ressort de voiture.

Funérailles d'une Octogénaire, à Van Buren, Me

FEU MME MAXIME CYR

Van Buren. (D.N.C.) — Les funérailles de Mme Maxime Cyr, (née Athalia Thibodeau), de cette ville, ont eu lieu mercredi matin dans l'église St-Bruno. Le rev. Père Fournier, S. M., célébra la messe de Requiem.

La défunte était l'une des personnes les plus âgées de cette localité, ayant atteint son 85e anniversaire de naissance le 11 janvier.

Elle succomba lundi matin, à la demeure de sa fille, Mme Lévi Madore, de Allendale, après plusieurs mois de maladie.

Comme elle était Dame de Ste-Anne, les membres de cette Société assistèrent au service funéraire en corps. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Les porteurs étaient quatre, revêtus de la vénérable disparue: Robert et Patricia Cyr, de Keegan, et Mack et Eddy Madore de Van Buren.

Feu Mme Cyr laisse six filles, notamment: Mme Lévi Madore de Van Buren, Mme Damase Cyr de Keegan, Mme Joseph Ouellet, de Buckport, Me, Mlle Annie Cyr, de Portland, Mme Mack Ouellet, de Grand-Isle, et Mme Ralph Musson de Portland; aussi, cinq fils: MM. Paul de Pincher Creek, Alberta, Joseph, de Missoula, Montana, Florent, et Denis de Bangor, et Fred de Van Buren.

Nos condoléances à la famille en deuil.

GRAND-SAUT

— Mme Frank Godrean dut partir cette semaine pour l'hôpital privé d'Edmundston, où elle doit subir une grave opération.

MINISTRE



Le T. H. ARTHUR MEIGHEN, ancien premier ministre que le gouvernement Bennett nomma au Sénat, dont il dirigea les forces conservatrices, en remplacement du sénateur Wiloughby, démissionnaire, et que M. Bennett fait rentrer dans son cabinet comme ministre sans-portefeuille. Il est connu que le nouveau chef sera chargé d'enquêter sur les sénateurs impliqués dans le scandale de la Beauharnois.

LE MARATHON DE 200 MILLES EN RAQUETTES

Frank Hoey, le gagnant du Marathon de Peter Dawson, sur une distance de 200 milles, a été gagné encore une fois par Frank Hoey, qui se classa premier l'an dernier et répéta son exploit cet hiver. Une foule énorme salua les coureurs à leur arrivée au parc Lafontaine, et bien que Hoey ne pût se classer mieux qu'en troisième place, dans cette épreuve finale, il n'en prit pas moins la première position pour le total.

Nos lecteurs se souviennent que le comité de Témiscouata compta un représentant dans ce Marathon dans la personne de "Pip" Dufour. On avait toute raison de croire que celui-ci se classerait parmi les bons; le porte-couleur de Notre-Dame du Lac n'eut pas manqué de le faire, mais malheureusement il dut abandonner dès la fin de la 1ère étape pour s'être blessé. Parti de Québec, il fut le "Coureur des bois du Témiscouata", élastique monté au troisième rang, trenté milles plus loin, à Donnacona, où il dut abandonner la partie sur l'avis du médecin.

ON IRRADIE D'EDMUNDSTON

M. J. Frank Rice, marchand de meubles et vendeur autorisé des appareils récepteurs de radio Victor, a installé temporairement ces jours derniers un appareil émetteur, grâce auquel des programmes musicaux sont irradiés pendant le jour.

L'installation est sous la direction de M. Ernest Béte, qui joue également le rôle d'annonceur. Les programmes de musique, exécutés au moyen de records, sont entendus dans toute la ville et dans les paroisses environnantes. L'appareil est très simple et peu coûteux. Plusieurs personnes sont allées au magasin Rice pour l'examiner.

LA FABRICATION DE LA BIÈRE EST DEFENDUE

A DOMICILE